

ATTESTATION DE TYPE COMMISSION D'EXPERTISES-TYPES DE VHC. A MOT.

Catégorie Voiture auto. lourde (châssis)	Marque CHEVROLET	Désignation du type / Signe de reconnaiss. 5 C - 56 - Série 5700 *	Cordocores-type N° 1915
--	----------------------------	--	-----------------------------------

Moyens de reconnaissance du type Préfixe "5 C-56" au No. châssis - "5700" latéralement s/portes cabine
 N° de châssis frappé A droite s/face sup. longeron, à côté pompe aliment. & s/plaquette constructeur
 N° de moteur frappé A droite, à l'avant s/partie sup. bloc-moteur & s/plaquette constructeur
 Constructeur du châssis)
 Constructeur du moteur) **CHEVROLET MOTOR DIVISION of G. M. C. , DETROIT (USA)**

MOTEUR CHEVROLET V - 6 Marque et type F 56 Genre En V. O H V Carburant Benzine Nombre cyl. 8 Temps 4 Alésage 95,248 mm. Course 76,199 mm. CV Impôt 22,122 Cylindrage totale 4'342 cm³ CV. frein 153 (SAE) Refroidissement Eau (pompe) Empl. du moteur A l'avant	CHASSIS Nombre d'essieux 2 Entraînement sur roues arrières (**) 1. Frein A pied : Hydraulique av. servo à dépression, sur toutes les roues. 2. Frein A main : Mécanique, à tambour, à tringle, s/cardan, roues arrières. 3. Frein - Frein de remorque - Direction scot - avancée - A gauche - A circul. billes. Crochet de remorque - Nombre de vit. avant 4 x 2 (av. double démultipl.) Vit. en 1 ^{re} vit. en prise dir. ds. pont arrière	CARROSSERIE Constructeur CHEVROLET G.M.C. DETROIT Genre / Forme Cabine fermée scot-avancée + partie individuelle Nombre de portes cabine 2 Nombre de places ass. (1) Total 2 Avant 2 Milieu - Arrière - Nombre de places debout - Pour mois: Siège arrière - Sidecar -
--	---	---

POIDS ET PNEUMATIQUES	Essieu avant	Essieu arrière	Total
Poids à vide du châssis prêt à rouler <u>avec cabine</u>	1'420 kg.	1'080 kg.	2'500 kg.
Capacité de charge du châssis (art. 11 RE)	kg.	kg.	5'980 kg.
Poids maximum garanti par le fabricant (18'700 lbs)	kg.	kg.	8'480 kg.
Poids à vide du vhc. carrossé (prêt à rouler)	kg.	kg.	- kg.
Charge utile	kg.	kg.	(2) kg.
Poids maximum garanti de train routier (camion / remorque)	kg.	kg.	- kg.
Pneumatiques: Dimension	8.25 - 20	10 Ply	
Capacité de charge (par pneu 1'760 kg.) par essieu	3'520 kg.	7'040 kg.	XXXXXX XXXXX doubles

EQUIPEMENT ELECTRIQUE ET AVERTISSEUR

12 V

3)	Syst. antibloquant Appoules bilux à cullier
3)	Feux rouges 1, combiné
3)	Eclairage du No de contr. 1, combiné
3)	Emplacement
3)	Essui-glace 2, électriques ou à dépression

DIMENSIONS

1'619 mm.	} Voie avant	1'753 mm.	Longueur hors-tout	AV. 2'090 AR.
1'240 mm.		Empaquetement		
4'080 mm.		6'660 mm.	Longueur hors-tout	châssis
2'300 mm.		2'300 mm.	Hauteur (non chargé)	cabine
270 mm.		270 mm.	Garde au sol	
1'662 mm.		1'662 mm.	Porte à faux, arrière	châssis
- mm.		- mm.	Crochet de remorque (haut. dep. sol)	(haut. dep. sol)
- mm.		- mm.	Crochet de remorque (porte à faux)	
17,90 m.		18,00 m.	Diamètre de braguage ext. gauche	
			Diamètre de braguage ext. droite	
mm.		mm.	Longueur du pont de charge	
mm.		mm.	Largeur du pont de charge	
mm.		mm.	Hauteur intérieure	
mm.		mm.	Hauteur du pont de charge	
mm.		mm.	Hauteur (hauteur)	

OBSERVATIONS

*) Modèle "5402" = Châssis sans cabine
 Modèle "5403" = Châssis avec cabine d'origine
 ***) Vhc. équipé d'un pont arrière à double démultiplication.
 Commande par dépression. Immatriculation sous réserve de
 nouvelles prescriptions selon circulaire DJP 20.3.56

Mesure du bruit : A 7 m latéralement

Au régime max. d'utilisation = 84 ph/m

Orifice tuyau d'échappement : Ne doit être dirigé, ni vers la droite
 ni vers le sol.

MODIFICATIONS ET AMELIORATIONS (sel. ns)

1) Nombre de places : Transformation pr. 3 places en accord avec
 prescriptions Art. 12 RE possible. Doit être contrôlé lors de
 l'expertise (déplacement du levier de train à main sur la gauche
 couder levier c.v., montage d'une séparation des sièges).

2) Charge utile : Ne doit en aucun cas dépasser a/ 5 tonnes pr.
 pont normal, et b/ 4 1/2 tonnes pr. pont basculant

fourgon et carrosserie spéciales.

3) Equipement : Complète ou modifiée lors du montage de la carrosserie
 et doit être contrôlé lors de l'expertise.

Miroir rétroviseur : 2, à gauche et à droite à l'extérieur de la
 cabine.

Lieu et date de l'expertise-type

La commission d'expertise-types

BERNE, le 30.5.1956